

Préparation à l'habilitation Conducteur de Taxi

Présentation : Pour devenir **taxi**, il est obligatoire de passer l'**examen taxi** CCPCT (Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de **Taxi**) qui permet d'obtenir la carte **taxi**. En ce sens la CMA MARTINIQUE vous propose la formation à la préparation à l'examen, régie par l'arrêté du 6 Avril 2017 qui vous permettra d'acquérir les connaissances générales sur la réglementation du transport public particulier et les conditions d'exercice de l'activité taxi.

Objectif Opérationnel : Maîtriser les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la profession de conducteur de taxi. Se préparer à l'examen d'accès à la profession.

Objectifs de la formation /Compétences visées - à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser :

Théorique :

- **A – La Réglementation du transport public particulier de personnes :** appliquer la réglementation spécifique du transport public particulier de personnes.
- **B – La Gestion :** gérer économiquement, juridiquement et fiscalement une activité de conducteur de taxi.
- **C – La Sécurité routière :** appliquer les règles du code de la route, d'entretien du véhicule et d'éco-conduite concourant à un transport en sécurité.
- **D – La Capacité d'expression et de compréhension en langue française :** communiquer efficacement avec le client dans le cadre d'une prestation de transport.
- **E – La Capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise :** dialoguer en anglais avec un client lors d'une mission.
- **F –La Connaissance du territoire et la réglementation locale :** réaliser des courses en appliquant la réglementation locale en vigueur (tarification, etc).
- **G - Réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à l'activité :** conformer son activité à la réglementation spécifique taxi .

Pratique :

- **La Conduite en circulation, la sécurité des passagers et des autres usagers de la route tout en proposant aux clients un service commercial de qualité.**
- **A - La préparation et la réalisation du parcours :** définir l'itinéraire adapté et effectuer le parcours.
- **B - La sécurité et la souplesse de la conduite et le respect du code de la route :** conduire sagement dans le respect du code de la route.
- **C - La qualité de la prise en charge et de la relation client ainsi que la capacité à apporter des informations à caractère touristique :** accueillir, prendre en charge le client et ses bagages, apporter des informations sur l'itinéraire .
- **D - La facturation et l'utilisation des équipements spéciaux:** procéder à l'encaissement de la course, y compris avec un terminal de paiement, établir une facture ou une note, paramétrer correctement les équipements spéciaux.;

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique et pratique en Centre, **alternance de méthodes pédagogiques classiques (exposé et démonstration) et actives (étude de cas, jeu de rôle, mise en situation).**

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Positionnement des stagiaires en fonction des pré requis à l'entrée.

Tout au long de la formation, le formateur organisera des évaluations et des cas concrets pour vérifier le degré de maîtrise des différentes compétences, des savoirs et savoirs faire. Cela pourra se faire sous la forme de questionnaires et d'études de cas ou de mise en situation.

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant exercer l'activité professionnelle de conducteur de taxi concernée par les dispositions de l'article R. 3120-8-2 du code des transports.

Justificatif de domicile de moins de trois mois
Permis de conduire de catégorie B
Certificat médical tel que défini au II de l'article R221-11 du code de la route
Pour les étrangers ressortissants d'un état non membre de l'UE, l'autorisation de travail

Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
Maîtrise des compétences de bases (4 opérations, lecture écriture..)
Savoir utiliser un ordinateur pour se connecter à internet
Posséder une adresse mail

Qualité des intervenants

Formateurs spécialisés dans les différents domaines abordés

Suivi /Evaluation de la formation/ Sanction de la formation /Type de validation

Bilan : des bilans intermédiaires et finaux seront réalisés permettant d'apprécier l'ensemble de la prestation de formation par les participants.

Attestation de fin de formation et validation par examen final.

Livrables à l'issue de la formation

Les supports de formation sont élaborés par chaque formateur et mis à disposition des stagiaires en cohérence avec la méthode pédagogique utilisée et les compétences visées.

Mise en œuvre de la formation

- **Durée : 387 heures**
- **Tarif: 3 150,18 euros**
- **Date limite d'inscription : Date de démarrage de l'action**

- **Lieu : Rivière-Salée du 4/4/2022 au 2/09/2022**
- **Formations accessibles aux personnes en situation de handicap – Parking gratuit**

Les modalités financières et de prise en charge

Tarif fixé en nombre de jours /stag, : coût horaire 8,14 €

Éligibilité aux dispositifs de financement de la formation professionnelle.

Contact

Sandra Cantinol : s.cantinol@cma-martinique.com

